

Championnat du Monde de Dressage

Jeunes Chevaux 5 & 6 ans

Ermelo 2019

1) Les Championnats du Monde de dressage jeunes chevaux d'Ermelo (Pays-Bas) sont programmés sous l'égide de la F.E.I. et de la W.B.F.S.H. du 1^{er} au 4 août 2019.

2) Déclarations des candidatures

Les chevaux engagés dans le Concours Inter Régional (CIR) de dressage organisé au haras de Jarly (92) les 30 et 31 mai 2019 sont considérés candidats pour la sélection aux Championnats du Monde d'Ermelo 2019.

3) Critères de sélection

Le quota attribué à la France est de 2 chevaux de 5 ans et 2 chevaux de 6 ans. Ce quota sera confirmé dès la publication de l'avant-programme des Championnats du Monde d'Ermelo.

A l'issue du CIR de Jarly (30 et 31 mai 2019), 4 couples catégorie 5 ans (2 sélectionnés et 2 réservistes) et 4 couples catégorie 6 ans (2 sélectionnés et 2 réservistes) seront désignés.

Seront sélectionnés les 2 meilleurs chevaux de race Selle Français ou Anglo Arabe de 5 ans et 6 ans ayant obtenu sur le CIR de Jarly une note supérieure ou égale à **77%** sur la reprise préliminaire dans l'ordre de classement de l'épreuve. En cas d'écart de notes inférieur ou égal à 1%, les chevaux seront départagés en fonction du cumul des pourcentages obtenus sur les reprises préliminaire et finale. En cas d'ex aequo, les chevaux seront départagés en fonction de la note de la reprise finale.

Les éventuels réservistes seront sélectionnés selon les critères ci-dessus dans l'ordre de classement de l'épreuve.

Si le quota de chevaux attribué à la France n'est pas atteint selon les critères ci-dessus, seront sélectionnés, en fonction du nombre de places disponibles, les 2 meilleurs chevaux de 5 et 6 ans des autres studbooks, reconnus par la WBFSH, selon le même mode de sélection.

Les cavaliers ayant obtenu une Wild Card devront satisfaire aux mêmes exigences de performance que celles fixées ci-dessus.

4) Engagements

Nominatifs : 4 chevaux par catégorie de 5 et 6 ans.

Définitifs : 2 chevaux sélectionnés et 2 chevaux réservistes par catégorie de 5 et 6 ans.

La SHF transmettra sa sélection selon les critères ci-dessus à la FFE pour validation.

Les inscriptions se feront sur www.ffecompét.com par les cavaliers.

6) Formalités administratives

Les chevaux doivent être obligatoirement à jour de leurs vaccins à moins de 6 mois. Les cavaliers et chevaux doivent avoir un numéro d'enregistrement FEI (pour le cavalier et le cheval, 20€ pour chacun, soit 40€ par couple) renouvelé sur le site www.ffecompét.com pour la saison 2019. Les

engagements sont faits sur le FEI Entry System. Le passeport FEI est exigé (200€, il faudra fournir le livret original du cheval, contacter la FFE pour plus d'informations).

Dans le cas d'une sélection de chevaux étrangers, la SHF fera une demande d'autorisation aux Studbooks auxquels ils sont rattachés.

7) Aide financière pour la participation au Championnat du Monde des jeunes chevaux

En 2019, une aide financière de 900 € sera versée aux chevaux de race SF/AA ayant participé aux championnats du Monde jeunes chevaux.

Attention : Ce document peut faire l'objet de modifications et de compléments dès communication de l'avant programme par l'organisateur.